



# AVIS PUBLIC

## APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LUMIÈRES DE RUES AU DEL

Avis est par les présentes donné par le soussigné que la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Saint-Maurice, donne avis à tous les intéressés qu'elle recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées pour la fourniture et l'installation de lumières de rues au DEL.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque certifié représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de celle-ci.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les documents complets d'appel d'offres pourront être obtenus sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires à cette fin par la Municipalité.

Les soumissions scellées seront reçues au bureau du soussigné, 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, jusqu'au **19 juillet 2018 à 10 h 00** pour la fourniture et l'installation de lumières de rues au DEL.

Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit à **10 h 00**.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 3 juillet 2018.

---

Danny Roy  
Directeur général et secrétaire-trésorier